

Caen

Que peuvent faire les parents ?



La vraie difficulté avec le PTC, c'est que cela ne laisse pas de traces : « **Les effets sont courts et quand les consommateurs reviennent à la maison, cela ne se voit pas forcément. Sauf quand ils le consomment chez eux** », pointe le Dr Patrick Genvresse, directeur médical de la Maison des adolescents à Caen.

Les parents peuvent être « **vigilants concernant toute rupture brutale de comportement** ». Et ne pas hésiter à en parler : s'ils ont un doute, ils peuvent questionner leur enfant. Il faut aussi accepter qu'ils ne peuvent pas tout contrôler. « **Et ne pas dire : je t'interdis. Les parents ne peuvent pas être tout le temps derrière eux. Ils ne sont pas tout-puissants** ».

La Maison des adolescents propose une consultation spécialisée Jeune consommateur pour le PTC, la cigarette et le cannabis. « **On parle du PTC depuis janvier et cela semble prendre de l'ampleur** », note Patrick Genvresse.



Patrick Genvresse, pédopsychiatre. - Crédit: archives